

**Réponse de Monsieur Xavier BETTEL, Ministre des Communications et des Médias, à la question parlementaire n° 528 de l'honorable Députée Madame Diane ADEHM**

---

L'ALIA, en tant qu'autorité indépendante, est en charge de sa propre gestion administrative et financière au quotidien.

Depuis sa création en 2013, l'ALIA a publié les rapports et comptes annuels des années 2014 et 2015.

Les comptes annuels des années 2016 et 2017 sont en phase de finalisation et devront être publiés sous peu ; le rapport financier de l'exercice 2016 est actuellement en cours de finalisation par le réviseur d'entreprise ; les travaux pour l'exercice 2017 se trouvent à un stade avancé, mais nécessitent la clôture du rapport de 2016 pour pouvoir être finalisés.

Le retard dans la présentation des rapports et comptes annuels résulte de l'accumulation de plusieurs problèmes structurels, dont notamment la mise en place des effectifs de l'Autorité qui s'est avérée plus compliquée et plus lente que prévu initialement, créant ainsi un certain retard au bon fonctionnement interne de l'Autorité durant les premières années de son existence.

La Cour des comptes a d'ailleurs déjà remis deux rapports (avril 2016 et octobre 2017) suite à un contrôle approfondi des comptes et du fonctionnement de l'Autorité et n'a relevé aucune irrégularité majeure. Un troisième contrôle est prévu au courant de l'année 2019.